



LES NOTES DE LA FEP

N°10 - Octobre 2016

#VILLES
#ALIMENTATION
#ENVIRONNEMENT
#BIODIVERSITÉ
#EDUCATION

ANTOINE LAGNEAU

Chargé de mission agriculture urbaine à Natureparif.
Co-auteur de *Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville-nature*, (Le Passager Clan-destin, 2015).

AGRICULTURE URBAINE

*FONCTION ALIMENTAIRE, SOCIALE, ÉCOLOGIQUE...
QU'ATTENDONS-NOUS DE L'AGRICULTURE URBAINE ?*

Antoine LAGNEAU

L'agriculture urbaine connaît en France, depuis environ dix ans, un essor continu. S'il y a encore quelques années nous pouvions penser qu'il s'agissait d'une mode, nous nous trouvons désormais face à un phénomène qui s'inscrit dans le temps.

Habitants, élus, associations, architectes, entrepreneurs, chercheurs..., tous les acteurs de la ville semblent aujourd'hui s'engager dans ce mouvement. Leur nombre et leur origine illustrent à eux seuls la complexité des enjeux. Mieux vaut donc parler « des agricultures urbaines » car cultiver en ville relève de tant de formes différentes qu'aucune ne peut prétendre être plus représentative que l'autre. C'est donc leur combinaison qui permettra de s'approcher d'une description un peu plus précise. Parler de l'aspect polymorphe de ce mouvement et de sa multifonctionnalité pour le définir permet de balayer largement cette diversité qui regroupe les lieux et supports de production, les techniques et les pratiques culturelles, les systèmes de distribution, les modèles économiques et les acteurs. Ces formes multiples peuvent être reliées à une ou plusieurs fonctions de l'agriculture urbaine : l'alimentation, les aspects sociaux, la biodiversité, l'urbanisme, l'éducation, la santé, ou bien encore les loisirs.

L'interdépendance et la diversité des expériences illustrent ainsi les différentes variables qui se rencontrent dans l'ensemble des projets d'agriculture urbaine¹.

Cette complexité est à la fois une richesse mais conduit à s'interroger sur un certain nombre d'aspects qui pourraient conditionner l'avenir et l'orientation de ce mouvement : qu'ont en commun tous ces acteurs, quelle(s) vision(s) partagent-ils de l'agriculture urbaine et plus encore, qu'attendent-ils de celle-ci ?

D'une manière générale et à ce stade, tous s'accordent sur une définition désormais communément admise malgré le fait qu'il en existe bien d'autres. Celle sur laquelle un consensus se dégage a été formulée par les agronomes Paule Moustier (membre du CIRAD, le Centre de coopération internationale



en recherche agronomique pour le développement) et Alain Mbaye (ISRA, Institut sénégalais de recherches agricoles) pour qui :

est urbaine, l'agriculture située dans la ville ou sa périphérie dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et non agricole des ressources (sol, main d'œuvre, eau...), alternative qui ouvre sur des concurrences mais aussi des complémentarités.

Elle peut être complétée en citant Luc Mougeot (CRDI, Centre de recherches pour le développement international - Canada) qui définit de son côté l'agriculture urbaine comme :

une activité localisée à l'intérieur (agriculture intra-urbaine) ou sur les bords (périurbaine) d'une ville, cité ou métropole. Elle produit ou élève, transporte ou distribue une diversité de produits (aliments et non aliments) et fait appel aux ressources humaines et matérielles (parfois les réutilise), produits et services trouvés dans et autour de la ville. A son tour elle offre des ressources humaines et matérielles, des produits et services, principalement à l'espace urbain.

Il est intéressant de noter que ces chercheurs proposent ici, en parlant de « produits », une vision de ce mouvement presque exclusivement centrée sur l'alimentation. Doit-on pour autant en déduire que cette fonction définirait de manière globale l'agriculture urbaine ?

Si l'on se tourne vers l'hémisphère sud, il s'agit là en effet de la vocation principale de cette forme d'agriculture. François Léger, enseignant-chercheur à AgroParisTech, le soulignait d'ailleurs à l'occasion d'un colloque² : « La question alimentaire au sud est essentielle et l'agriculture urbaine n'est pas là pour faire joli » Celle-ci permet avant tout de subvenir aux besoins alimentaires des populations urbaines mais également d'apporter un complément de revenu pour les familles. Ainsi, sur les 800 millions de personnes cultivant en ville dans le monde (estimation du Programme des Nations-Unies pour le développement en 2012), l'immense majorité se concentre dans les métropoles africaines, asiatiques et latino-américaines. Les agronomes Christine Aubry et Roland Vidal³ remarquent d'ailleurs que les premiers travaux de recherche sur l'agriculture urbaine trouvent leur origine dans les pays du Sud.

Qu'en est-il plus au nord ? Incontestablement, la fonction vivrière ne constitue pas sa caractéristique essentielle même si, particulièrement depuis la crise de 2008, ce propos est à nuancer.

Aux Etats-Unis, une partie de la population de Detroit, ville frappée par la désindustrialisation à partir des années 70, a ainsi redécouvert, par nécessité vitale, la culture en ville.

En Grèce, on assiste au retour d'une agriculture urbaine de subsistance alors que des milliers de personnes sont précarisées, victimes des politiques ultra-libérales. La Roumanie elle, conserve la tradition nourricière de l'agriculture en ville, loin-

1. Anne-Cécile Daniel, « Typologie et enjeux des projets intra-urbains de l'agriculture urbaine en Île-de-France » in Antoine Lagneau *et al*, *Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville nature*, Le Passager clandestin, 2015, pp 38-44.

2. « Les disputes d'AgroParisTEch 2013-2014 : L'agriculture urbaine », décembre 2014. <http://www.agroparistech.fr/Les-Disputes-d-AgroParisTech-2013-2014-sur-l-agriculture-urbaine.html>

3. Marc Lemonier, « L'agriculture urbaine dans tous ses états », *Diagonale*, mars 2015, n°193, pp. 28-31.



tain héritage du communisme et de la dictature des années Ceaușescu⁴.

Mais, tout en tenant compte de la mutation rapide de ce mouvement, il apparaît encore prématuré de considérer l'alimentation comme étant la motivation principale de celles et ceux qui aujourd'hui, de Paris à Berlin en passant par New York ou Montréal, s'adonnent à l'agriculture urbaine.

Une réalité qui pourtant évolue. Depuis peu, l'intérêt pour une agriculture de production renaît.

Assisterions-nous en ce début de 21^e siècle, sous l'effet des crises économiques mais également des nouvelles préoccupations écologiques, au retour des cités nourricières en Europe et en Amérique du Nord ?

Le passé agricole d'une ville comme Paris n'est pourtant pas si lointain si l'on se souvient qu'en 1845, les terres de maraîchage intra-muros y représentaient 1378 hectares, répartis entre 1800 jardins. L'apparition dès 1896 des premiers jardins ouvriers, ancêtres des jardins familiaux, va contribuer aussi à développer les cultures vivrières intra- et péri-urbaines. En s'étendant dans et autour de la capitale, ils créent une ceinture verte, complétant ainsi le maraîchage professionnel alors à son apogée sur ce territoire.

Dans les années 30 mais surtout après la Seconde guerre mondiale, les maraîchers urbains et périurbains, professionnels comme amateurs, disparaissent progressivement sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation. En 1958, Paris assiste au départ de ses deux derniers producteurs encore en activité. Nous sommes alors au cœur des « 30 Glorieuses » : la mondialisation des échanges et la mécanisation agricole s'emballent⁵. L'alimentation se mue en une affaire de grandes exploitations, d'importations et d'exportations massives, qui aboutiront à la fermeture en 1969 des Halles de Paris. « Le ventre de Paris » d'Émile Zola, lieu historique où s'écoulaient les marchandises et en particulier les produits frais arrivant de la ceinture agricole parisienne est désormais remplacé par le Marché d'intérêt national de Rungis.

Selon la DRIA AF⁶, les productions spécialisées, légumières et fruitières notamment, qui représentaient encore au début des années 70, 30% des exploitations en Ile-de-France, ne sont plus que 12% en 2000 et 9% en 2010. La DRIA AF souligne sans surprise que « c'est la zone la plus proche de Paris qui est la plus touchée par cette baisse du nombre d'exploitations spécialisées, du fait de l'urbanisation et de la pression liée au prix du foncier ».

À Paris comme dans les autres métropoles européennes ou nord-américaines, le milieu du 20^e siècle marque la disparition presque totale de l'idée de cité à vocation nourricière.

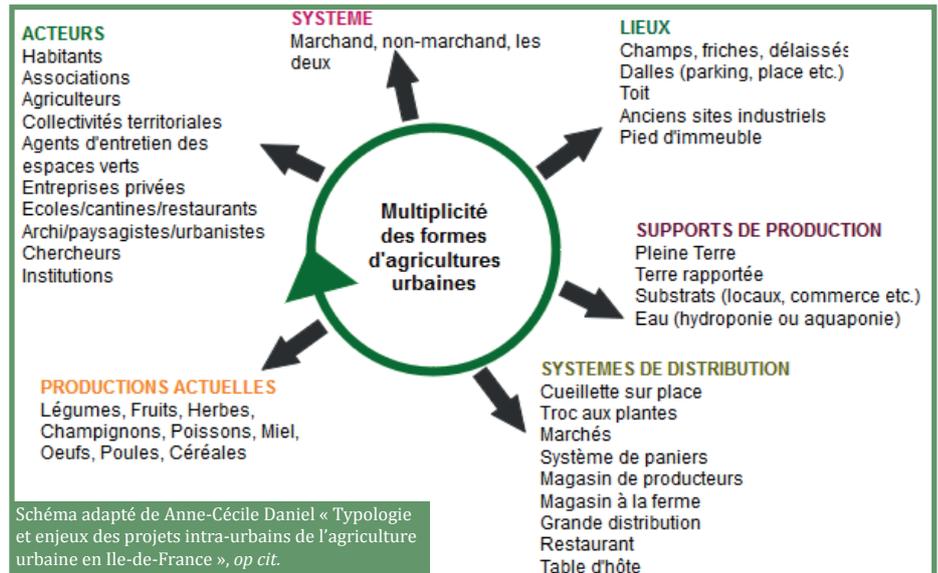
Et c'est paradoxalement en perdant sa dimension alimentaire que l'agriculture urbaine va voir son caractère multifonctionnel s'affirmer. L'essor au début des années 70 des jardins partagés dans lesquels elle se pratique, est en partie à l'origine

4. Roxana Maria Triboi, « L'agriculture urbaine en Roumanie, entre tradition et modernité », in Antoine Lagneau et al, *Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville nature*, Le Passager clandestin, 2015.

5. Chantal Gaulin « Horticulteurs et maraîchers parisiens de la seconde moitié du XIX^e siècle à la première guerre mondiale », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 34^e année, 1987. pp. 113-123.

6. Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, *Une terre de grandes cultures aux portes de Paris : Plus de 50 ans de production de productions agricoles franciliennes*, 2016.

du développement de certaines de ses fonctions sociales, mais aussi culturelles et environnementales. Des rôles multiples qu'on lui connaissait déjà au... 15^e siècle, dans les jardins « potagers », un mot apparu lui au milieu du 14^e siècle. À la fin du Moyen-âge, ces derniers évoluent pour devenir aussi des jardins d'agrément, qui « deviennent alors multifonctionnels en associant les cultures, le plaisir, la communion avec la nature (...) » et le plaisir des sens en général⁷.



L'EFFERVESCENCE JARDINIÈRE DES ANNÉES 70

Cinq siècles plus tard, l'agriculture urbaine renoue donc avec cet aspect multidimensionnel au fur et à mesure que les jardins partagés gagnent du terrain dans les villes occidentales. C'est au début des années 70 que des New-Yorkais emmenés par une artiste, Liz Christy, investissent des friches urbaines pour en faire des espaces collectifs où se cultivent le lien social mais aussi les légumes et fruits.

En quelques années, des dizaines de jardins conquièrent le territoire nord-américain avant que ce mouvement ne franchisse l'Atlantique à la fin des années 90.

Lille est la première ville en France à accueillir en 1998 un jardin communautaire. Baptisé le « Jardin des (re)trouvailles », il est porté par un collectif d'habitants qui finira par convaincre le Conseil municipal et le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de mettre à sa disposition un terrain de 910 m² dans le quartier Moulins⁸. Nantes, Lyon et d'autres capitales régionales suivront l'exemple lillois avant que Paris ne leur emboîte à son tour le pas.

A chaque fois, l'initiative en revient à des habitants qui, suivant l'exemple new-yorkais, décident d'investir des interstices urbains pour y développer le lien social, la mixité générationnelle et la culture potagère en ville. Face à ce mouvement qui cultive aussi l'autonomie comme mode d'action, les élus locaux choisissent dans la plupart des cas, parfois après des conflits et même des occupations de terrain, le dialogue et l'accompagnement. C'est le cas de Paris qui en 2003 se dote d'une charte « Main verte ». L'objectif de la municipalité avec

7. Christophe Schwartz *et al*, *Jardins potagers : terres inconnues*, ADEME, mai 2013.

8. Laurence Baudelet, Frédérique Basset et Alice Le Roy (préface de Gilles Clément), *Jardins partagés. Utopies, écologie, conseils pratiques*, Terre Vivante, 2008.



cet outil est d'encourager les projets sur son territoire. Quinze ans plus tard, on compte une centaine de jardins répartis dans les vingt arrondissements de la capitale.

Travailler la terre est donc au cœur de cette effervescence jardinière menée par des citoyens qui « plaident comme le rappellent Manon Boulianne et Geneviève Olivier d'Avignon, pour un plus grand usage horticole des sols urbains dans la perspective de développer des villes saines, conviviales et productives »⁹.

Mais il faut attendre le milieu des années 2000 pour que soit employée à nouveau de manière explicite, l'expression « agriculture urbaine ». Un retour favorisé par des collectifs d'habitants qui vont alimenter une dynamique dans laquelle s'engouffrent aujourd'hui tous les acteurs des villes.

Cette nouvelle étape est à relier à deux faits majeurs, l'un économique, l'autre environnemental.

C'est d'abord la violente crise financière de 2008 dont les répliques n'en finissent pas de plonger les populations dans une précarité toujours plus importante. Pour certaines catégories, notamment les retraités et des personnes sans emploi, l'auto-production alimentaire constitue de plus en plus souvent une ressource majeure¹⁰.

C'est ensuite la crise écologique qui provoque une prise de conscience autour de nos modes de vie, responsables du changement climatique et de la destruction de la biodiversité. L'agriculture urbaine apparaît alors comme un moyen de produire localement, sans flux de transport important, générateur de CO₂, principal gaz à effet de serre.

En ce début de 21^e siècle, la palette des motivations des uns et des autres pour la pratique de l'agriculture urbaine est large et témoigne de l'hétérogénéité de ce mouvement. Les attentes de chacun peuvent d'ailleurs être à la fois complémentaires mais aussi contradictoires voire conflictuelles, soit en termes d'usages, soit en termes d'idées.

Parce qu'ils sont à l'origine de ce mouvement et contribuent par leur action à son expansion, collectifs et associations constituent de bons indicateurs pour comprendre son évolution. Les collectivités locales l'ont bien compris et par volonté d'accompagnement ou opportunisme politique et économique, tentent de suivre voire d'anticiper les tendances qui se dessinent.

Au début des jardins partagés, observe Christine Aubry chercheuse à l'Inra et responsable de l'équipe Agricultures urbaines, en 2003, « l'objectif était de créer du lien social ; l'aspect alimentaire était presque balayé. (...) Mais aujourd'hui, on voit arriver une forte demande d'accès à la terre de la part des citoyens pour faire pousser des choses à manger (...).¹¹».

Ce nouvel usage des jardins, adossé à une montée en puissance d'actions liées à l'agriculture urbaine, a poussé les municipalités à investir un terrain jusque-là resté dans l'angle mort des politiques publiques.

9. Antoine Lagneau *et al*, *Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville nature*, Le Passager clandestin, 2015.

10. Christine Aubry, Jeanne Pourias, Anne-Cécile Daniel, « Agriculture urbaine et enjeux de santé. Territoires, incubateurs de santé ? », *Les Cahiers de l'IAU îdF*, n° 170-171, septembre 2014, pp. 73-74.

11. Sébastien Porte, « Avec les jardins partagés, Paris part en campagne », *Télérama*, 2 mai 2015. <http://www.telerama.fr/sortir/avec-les-jardins-partages-paris-part-en-campagne.126042.php>



C'est en Amérique du Nord que les autorités locales ont été parmi les premières à se saisir de ce nouveau phénomène urbain notamment à Seattle, aux États-Unis, et Toronto et Vancouver, au Canada. Toutes sont le théâtre depuis les années 90 de nombreuses initiatives autour des jardins communautaires qui ont inspiré ce retour à la terre... en ville.

Dressant le « Bilan de l'implication du milieu municipal en agriculture urbaine », un groupe de chercheurs québécois a analysé les initiatives prises par ces collectivités. Tout en décrivant les mesures mises en œuvre, ce travail permet d'illustrer les relations entre administrés et élus pour construire un programme agricole et alimentaire local¹².

Point commun de ces trois villes, les exécutifs municipaux ont tous choisi d'associer les habitants, avec toutefois des différences notables sur le processus de concertation mis en œuvre. Ainsi à Seattle, c'est sous la pression des citoyens exigeant « que la ville soit plus pro-active dans ce domaine » que les élus ont adopté des mesures particulièrement ambitieuses comme la création d'un Conseil régional de politique alimentaire.

A Vancouver, le rôle prépondérant du Conseil municipal et la centralisation des décisions n'ont toutefois pas empêché qu'un processus de travail commun se développe entre les pouvoirs publics et la société civile, permettant l'écriture d'une « Food Charter » (Charte alimentaire) qui promeut la mise en place d'une politique alimentaire et encourage l'implication des citoyens en matière de sécurité alimentaire.

A Toronto, malgré là aussi une forme de centralisation décisionnelle, « un dialogue fort sur les orientations à suivre (...) » a débouché sur la création d'un conseil de politique alimentaire et, d'une charte sur l'alimentation, la ville canadienne étant d'ailleurs la première à se doter d'un tel outil.

Deux points retiennent l'attention de cette étude : d'une part, ces trois villes se sont toutes entourées d'entités consultatives et administratives associant élus et habitants pour favoriser l'agriculture urbaine.

LES VILLES, COMPOSANTE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE RÉGIONAL

D'autre part, tant à Seattle qu'à Toronto ou Vancouver, le souhait d'appuyer le développement d'initiatives intramuros est systématiquement associé à une mise en perspective régionale pour intégrer ces villes dans un système alimentaire plus global. Une volonté politique qui souligne que la ville en elle-même ne peut se substituer, pour nourrir sa population, aux territoires périurbains et ruraux.

Partir de l'échelon régional pour développer une dynamique agricole qui s'inscrit dans une réflexion environnementale et sociale plus large n'est pas sans rappeler le mouvement biorégionaliste né dans les années 70 à San Francisco¹³. Porteur d'un projet où la relation entre la nature et les êtres humains occupe une place centrale, ce courant politique, dont l'un des penseurs est Peter Berg, fondateur de la principale organisation biorégionaliste « Planet Drum Foundation », souhaite bâtir une société écologiquement soutenable. Celle-ci s'appuie

12. Collectif d'auteurs, *Bilan de l'implication du milieu municipal en agriculture urbaine : Seattle, Vancouver, Toronto*, Alternatives. La solidarité en action, Montréal 2012. <https://www.alternatives.ca/sites/www.alternatives.ca/files/bilan-alternatives2.pdf>

13. Frédéric Dufoing, *L'écologie radicale*, Infolio éditions, février 2012.



sur une zone géographique définie par des caractéristiques naturelles formant un écosystème global. A partir de ces spécificités environnementales et physiques, la population locale organise les conditions favorables à l'émergence de la biorégion. Parmi celles-ci, on y retrouve la notion d'autonomie alimentaire qui, à San-Francisco, territoire d'expérimentation du biorégionalisme, va donc contribuer à la création de potagers urbains. Cinquante ans après, ces derniers se sont multipliés dans la métropole californienne tandis que ce mouvement, grâce notamment aux activités de la « Planet Drum Foundation »¹⁴, reste lui très présent.

Le biorégionalisme a d'ailleurs essaimé de l'autre côté de l'Atlantique, notamment en Italie, plus précisément dans les villes du nord du pays. C'est ici qu'ont germé au début des années 80 les premières graines d'une école de pensée, « La société des territorialistes ». Emmenés par une figure de l'urbanisme italien, Alberto Magnaghi, les territorialistes proposent une organisation des territoires plus cohérente sur le plan écologique en les imaginant semblables à un organisme vivant et fonctionnant comme un écosystème naturel.

A Milan, leurs idées vont rapidement trouver un terrain d'expérimentation avec la création du Parc agricole Sud Milan, le plus grand de ce type en Europe. D'une superficie de 46 300 hectares, celui-ci « se veut écologique par sa conception même d'une ville en interaction avec la campagne environnante, prise dans un tissu agricole avec lequel elle fait système »¹⁵. Ce projet fait écho à l'une des notions-clés du territorialisme, définie par A. Magnaghi sous l'appellation de « fédéralisme alimentaire ». L'idée est de développer, comme sur le territoire du Parc agricole Sud Milan, « l'agriculture urbaine et périurbaine, en installant dans les villes des potagers, vergers, jardins dans les espaces à l'abandon ou à la frontière des villes (qui seraient clôturées par une frontière agricole), permettant la vente directe de produits aux citoyens. »¹⁶

Si le Parc agricole Sud Milan a vu le jour sous l'impulsion de réseaux citoyens et militants, il convient aussi de souligner le rôle joué par les acteurs institutionnels qui ont accompagné cette démarche. Ce territoire est en effet un parc régional gouverné par le niveau administratif intermédiaire du système politico-administratif italien, la Provincia¹⁷.

Ce dialogue entre autorités locales et population, qui favorise la dynamique de l'agriculture urbaine, on le retrouve aussi en Belgique. Ainsi à Gand, la ville a adopté une stratégie alimentaire municipale visant à soutenir les acteurs locaux (agriculteurs, fédérations, enseignants, associations....). Certaines initiatives sont prises par la ville, d'autres par des organisations soutenues par la municipalité.

De son côté, Bruxelles a lancé dès 2011 un programme d'action intitulé « Maillage potager », qui consiste à accroître la surface dédiée à la culture potagère dans la région bruxelloise mais aussi à encourager la pratique du maraîchage parmi les différents groupes de population.

Un peu plus au nord, à Rotterdam aux Pays-Bas, l'administration communale a élaboré un document politique décrivant la signification que pouvait avoir l'agriculture urbaine et les ac-

14. Julie Celnik, « A San Francisco, le tambour pour la Terre se fait toujours entendre », *Reporterre*, 10 janvier 2014.

<https://reporterre.net/A-San-Francisco-le-tambour-pour-la-Terre-se-fait-toujours-entendre>

15. Lucile Garçon et Aurore Navarro, « La Société des territorialistes ou la géographie italienne en mouvement », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°22, 2012.

<https://traces.revues.org/5465>

16. Meyran Régis, « La biorégion urbaine réinvente la ville », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n°40, septembre 2015.

17. Daniela Perrotti, « La ruralité urbaine : de plateforme d'expérimentation à lieu de la mise en scène d'un nouveau modèle de durabilité », *Environnement Urbain / Urban Environment*, Vol. 6, 2012.

<https://eue.revues.org/513>



tions entreprises par la commune elle-même. Celle-ci entend ainsi conserver le caractère spontané de ce mouvement et faciliter les nouvelles initiatives¹⁸.

2014, L'AGRICULTURE URBAINE EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

En France, les collectivités ont aussi engagé, à différentes échelles, des politiques favorisant le développement de l'agriculture urbaine. De nombreuses villes, communautés d'agglomération ou régions ont ainsi déployé une panoplie d'outils et actions depuis plusieurs années, notamment dans les territoires périurbains. C'est le cas notamment de Strasbourg, de Pau, de Lille, du Grand Besançon ou bien encore de Montreuil¹⁹. Mais le tournant, en termes de mise en œuvre de politiques publiques locales, se situe en 2014, à l'occasion des élections municipales. On voit alors apparaître distinctement, dans les engagements électoraux de plusieurs candidats, des références à l'agriculture en ville.

Ainsi, à Arcueil dans le Val de Marne, Daniel Breuiller qui mène la liste de la gauche et des écologistes « Arcueil Ensemble » promet dans son programme « la mise en valeur de la biodiversité locale en engageant la transition vers la ville « comestible » en plantant autant que possible des arbres fruitiers plutôt que des arbres d'ornementation et en favorisant les projets citoyens de jardins familiaux, collectifs ou partagés, les ruchers associatifs... C'est une opportunité pour une vie sociale plus riche et une production locale maraîchère et fruitière utile. ». Réélu maire, Daniel Breuiller a lancé quelques mois plus tard la démarche « Arcueil Ville Comestible », avec notamment le recensement des lieux potentiels pour cultiver sur le territoire de la ville et l'ouverture d'un jardin partagé pilote dans le centre d'Arcueil géré par un collectif d'habitants.

A Paris, trois têtes de liste briguant l'Hôtel de Ville font de l'agriculture urbaine un des points-clés de leur programme : Anne Hidalgo (PS), Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) et Christophe Najdovski (EELV) présentent chacun des projets où la fonction nourricière est ainsi particulièrement mise en avant.

La candidate socialiste envisage de végétaliser 100 hectares de toitures et façades intramuros et d'en consacrer un tiers à la production maraîchère ; la tête de liste de l'UMP projette elle de construire à Bercy-Charenton (12^e) une serre de trois étages, soit 30 000 m² de cultures vivrières ; quant au candidat écologiste il propose lui l'installation d'une ferme de 2,5 hectares sur le toit du réservoir d'eau de Montsouris (14^e) pour nourrir 400 personnes par an²⁰.

Deux ans après, Anne Hidalgo qui a été élue maire de Paris, a nommé une « adjointe chargée des Espaces verts, de la Nature, de la Biodiversité » pour appliquer quelques-unes des mesures contenues dans son programme, à l'image de l'appel à projets intitulé « Les Parisculteurs ».

Lancé en 2016, celui-ci propose 5,5 hectares du territoire parisien aux « agriculteurs, jardiniers, paysagistes, entrepreneurs, startupper, acteurs de l'économie sociale et solidaire,

18. Bruxelles Environnement et le Ministère de la Région de Bruxelles Capitale, *Actes du colloque « L'agriculture urbaine à Bruxelles. L'émergence d'une filière »*, mai 2014.

http://www.environnement.brussels/uploadedfiles/Contenu_du_site/Professionnels/Formations_et_s%C3%A9minaires/Alliance_emploi_-_environnement_%28s%C3%A9minaires_%29/AguUrbXl_26_03_2014_rapport-Tech_FR.pdf

19. Natureparif et Plante et Cité, *Recueil d'actions de collectivités en faveur de la biodiversité du « Concours 2014 - Capitale française de la biodiversité - Agriculture urbaine, périurbaine et biodiversité »*, 2014.

http://www.natureparif.fr/attachments/concours-capital/2014/Recueil_Concours_Biodiversite_2014.pdf

20. Thibaut Schepman, « Municipales : les candidats rêvent de transformer Paris en ferme », *Terraeco*, 13 mars 2014.

<http://www.terraeco.net/Municipales-les-candidats-revent,54225.html>



concepteurs, architectes et artistes du monde entier » pour développer des projets d'agriculture urbaine²¹. Une initiative qui au regard des investissements nécessaires pour aménager les lieux pressentis intègre clairement la dimension marchande, ce que d'ailleurs note le journal *Le Monde* qui relève que « Depuis deux ou trois ans, les projets avec une dimension commerciale tendent à se multiplier. »²²

Une tendance assumée par la maire-adjointe de Paris aux Espaces verts, de la Nature, de la Biodiversité qui évoque d'ailleurs régulièrement dans le prolongement de cette logique économique la perspective de créations d'emplois grâce à cette forme d'agriculture.

Difficile pourtant à ce stade d'établir des projections en la matière. Le développement de ce mouvement, tout particulièrement dans sa version commerciale, est en effet encore trop récent pour pouvoir bénéficier d'un recul suffisant permettant d'en déduire des certitudes sur le front de l'emploi. Un rapport publié en juin 2012 par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement²³ apporte cependant quelques éléments qui pourraient conforter en partie cette vision de l'agriculture urbaine.

Partant de l'exemple de Bruxelles Capitale, cette étude analyse le potentiel d'emplois que générerait une politique de création d'un Système alimentaire durable (SAD) sur ce territoire. Les auteurs prennent en compte pour cela toutes les formes de culture en ville, notamment les plus innovantes. Ils en arrivent à la conclusion qu'une telle politique déboucherait potentiellement sur la création de 6 000 emplois pour la seule production intra-urbaine. Dans le détail, les activités de maraîchage biologique intensif au sol créeraient 3 633 emplois auxquels s'ajouteraient 2 739 emplois apportés par l'agriculture sur les toits. Des chiffres qu'il convient d'adapter à la réalité physique de chaque métropole, notamment en matière de support de culture.

À Paris intra-muros par exemple, le foncier étant particulièrement rare et objet de toutes les convoitises spéculatives, il paraît difficile d'imaginer que se développera une agriculture de pleine terre, au sol, génératrice d'emplois liés directement à la production. De ce point de vue, seuls les toits parisiens paraissent effectivement viables économiquement.

LES AMBIGUITÉS DE LA FONCTION ALIMENTAIRE

Ce déficit de surfaces potentielles à cultiver révèle par ailleurs que, prise dans les limites de la ville, la fonction alimentaire de l'agriculture urbaine sous sa forme marchande ou non apparaît bien à l'étroit. Dans nos métropoles modernes, les espaces nourriciers productifs restent l'exception et les engagements politiques en la matière ne suffiront pas pour répondre aux attentes de certains acteurs, à commencer par les élus eux-mêmes.

La fonction alimentaire de l'agriculture urbaine (et le nouvel intérêt qu'elle suscite) doit donc être précisée. D'abord pour ne pas créer d'ambiguïté et comprendre ce qui est réellement

21. Mairie de Paris, *47 lieux de Paris à cultiver grâce à l'appel à projets Parisculteurs*, 2016.

<http://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2016/04/Pariscul-teurs-P%C3%A9n%C3%A9lope-Komit%C3%A8s-d%C3%A9voile-47-lieux-de-Paris-%C3%A0-cultiver.pdf>

22. Laetitia Van Eeckhout, « Une première serre urbaine commerciale verra bientôt le jour en plein cœur de Paris », *Le Monde*, 21 avril 2016.

http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/04/21/une-premiere-serre-urbaine-commerciale-verra-bientot-le-jour-en-plein-cour-de-paris_4906440_3244.html

23. Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, *Système d'alimentation durable, potentiels d'emplois en Région de Bruxelles-Capitale*, 2012.

http://document.leefmilieu.brussels/opac_css/electfile/etude_alimentationDurable_emploiRBC_CERB_Greenloop_juin2012.PDF?langtype=2060



possible en termes d'alimentation. A ce sujet et sans pour autant dresser un constat démesurément alarmiste, la pollution des sols constitue actuellement l'un des principaux freins au développement de productions en pleine terre.

L'ouvrage « Jardins potagers : terres inconnues » qui publie les résultats des travaux destinés à améliorer la connaissance sur les sols des jardins réalisé par l'ADEME²⁴, note ainsi que « les sols des jardins potagers représentent des cas concrets de sols anthropisés, en milieu urbain et/ou à proximité des zones industrielles et/ou des zones de trafic routier intense ». Les auteurs soulignent que « La pollution des sols par les ETM (Eléments Traces Métalliques comme le plomb, le zinc ou encore le cadmium, ndlr) peut représenter un risque environnemental et sanitaire important ».

Une réalité connue depuis plusieurs années, notamment outre-Atlantique comme en témoigne les cas de contamination en 2007 relevés dans plusieurs jardins de Montréal²⁵.

La France n'échappe pas à ce constat et certains territoires de l'Île-de-France en raison notamment de leur passé industriel, développent des actions de prévention pour à la fois mieux connaître les niveaux de pollution des sols mais aussi mieux informer le public.

Laura Albaric, chargée d'études à l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU) en Seine-Saint-Denis rappelle ainsi que « L'INERIS a mené une étude dans le secteur des murs à pêches de Montreuil, dont les sols, après d'anciennes activités industrielles, sont fortement pollués. Il faut donc y proscrire la culture de légumes-racine et de légumes-feuilles pour favoriser les légumes-fruits. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis préconise de réaliser des analyses de sol, puis de mettre en place des bacs hors-sol si nécessaire, tout en gardant à l'esprit que les cultures effectuées en ville cherchent plutôt à créer du lien qu'à alimenter véritablement les populations²⁶. »

Préciser la fonction alimentaire de l'agriculture urbaine, c'est aussi comprendre que l'imaginaire développé autour de cette fonction occulte une réalité bien plus sombre.

A trop vouloir se concentrer sur la culture en ville, nous oublions qu'au-delà des frontières de celle-ci, les terres qui nourrissent prioritairement les citadins disparaissent sous l'effet de l'urbanisation. Les espaces péri-urbains sont évidemment, de par leur proximité avec la cité, les premiers concernés par ce phénomène. (Voir verbatim de Sylvia Perez Vitoria « Les urbains qui « jouent aux paysans », ignorent le plus souvent les drames qui se jouent dans les campagnes »)

Mais les campagnes subissent elles aussi, au fur et à mesure que les infrastructures urbaines s'étendent, cette érosion de leurs terres arables.

Avec la réalisation du Grand Paris, la consommation d'espaces agricoles risque de s'amplifier dans les années à venir. Si dans un discours prononcé en octobre 2015²⁷, le premier ministre Manuel Valls assure vouloir « respecter désormais un nouvel impératif : préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers d'Île-de-France », il ajoute aussitôt « sans pénaliser

24. Christophe Schwartz *et al*, *Jardins potagers : terres inconnues*, ADEME, 2013.

25. Guillaume Bourgault-Côté, « Huit jardins communautaires sont contaminés. Les jardiniers devront se contenter de fleurs plutôt que de légumes », *Le Devoir*, 10 mai 2007.

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/142915/montreal-huit-jardins-communautaires-sont-contamines>

26. Natureparif, *Les Actes des Ateliers d'été de l'agriculture urbaine et de la biodiversité*, 2015.

<http://agricultureurbaine-idf.fr/nouvelles/parution-des-actes-des-ateliers-ete-agriculture-urbain-biodiversite-2015>

27. Discours du Premier ministre, *Le Grand Paris, capitale du 21ème siècle*, 15 octobre 2015.

<http://www.gouvernement.fr/partage/5618-discours-de-manuel-valls-le-grand-paris-capitale-du-21eme-siecle>



le développement. ». Un développement qui prévoit à terme, 140 km² de territoires aménagés autour des gares, soit l'équivalent de la superficie de Paris.

La création sur fonds publics d'une gare, dans le cadre de la construction du métro automatique du Grand Paris, c'est précisément l'un des arguments retenus par Immochan, filiale immobilière du groupe Auchan pour ériger Europa City. Derrière ce nom, se cache un projet de centre commercial pharaonique dont la construction est programmée au cœur du Triangle de Gonesse sur un espace agricole situé en Plaine de France, entre les aéroports du Bourget et de Roissy, près de l'autoroute A1. En tout, 80 hectares de terres agricoles fertiles et cultivées sont menacés d'artificialisation par ce véritable temple de la démesure dédié à la consommation : 500 boutiques, 20.000 m² de restaurants, 110 000 m² d'hôtels, 15 000 m² de loisirs avec, cerise sur le gâteau, une piste de ski indoor, comme à Dubaï... La famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, compte notamment sur les acteurs institutionnels (à l'image du Conseil général du Val d'Oise ou de la ville de Gonesse qui se sont engagés en sa faveur) pour réussir à imposer ce projet, arguant donc que son attractivité sera favorisée par sa connexion au métro du Grand Paris.

Autre terres agricoles franciliennes menacées là aussi par un centre commercial : la plaine de Montesson, qui produit près de 23 millions de salades, soit environ 40% de la production régionale et qui accueille dans ses carrières 2 des 5 derniers producteurs de champignons de Paris situés en Ile-de-France.

Face à ce rouleau compresseur emmené par de grands groupes industriels et financiers, les mobilisations s'organisent et aboutissent parfois à sauver des zones agricoles menacées. Le Triangle Vert de Marcoussis en est l'un des symboles. Au début des années 2000, les cinq communes (Saulx-les-Chartroux, Marcoussis, Nozay, Villebon-sur-Yvette et Champlan) qui composent ce territoire de 5000 hectares se sont regroupées pour préserver les terres maraîchères et céréalières menacées par l'extension de lotissements et l'urbanisation galopante. Réunies au sein de l'association « Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix » créée à l'initiative d'élus, ces villes sont signataires d'une Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert qui sert aujourd'hui de cadre pour établir une cohérence entre les actions de développement durable mises en œuvre par chaque partenaire²⁸ : le maintien des terres agricoles du Triangle Vert a aussi permis de développer de nouvelles activités, donc des emplois, par la création d'une brasserie artisanale, d'une conserverie et le développement de points de vente locaux.

L'agglomération francilienne n'est pas la seule concernée par cette urbanisation débridée. De nombreuses métropoles régionales voient se développer depuis plusieurs années des projets baptisés par leurs opposants « Grands Projets Inutiles Imposés²⁹ », de rocades, d'autoroutes ou de lignes LGV, de grands stades (comme à Lyon avec le stade des Lumières bâti sur près de 50 hectares de terres agricoles), d'aéroports (à commencer par Notre-Dame-des-Landes près de Nantes et ses

28. Brigitte Bouvier « Le projet du Triangle Vert : quand l'agriculture réoriente le projet urbain », *Pour. La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques*, 2/2010, N° 205-206, pp. 111-115.

https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=POUR_205_0111

29. Camille, *Le Petit Livre noir des Grands Projets Inutiles*, Le Passager clandestin, 2015.

**APPORT NUTRITIONNEL ET
PRODUITS FRAIS, BASE DE
LA FONCTION ALIMENTAIRE
DE L'AGRICULTURE URBAINE**

L'avis de Jeanne POURIAS

*Docteure en agronomie et en science
de l'environnement, spécialiste de
l'agriculture urbaine.*

« Les objectifs affichés en termes d'alimentation par les récents projets professionnels d'agriculture intra-urbaine évoluent considérablement d'une entreprise à l'autre. Ainsi, la ferme Lufa à Montréal (Québec) met en avant plan l'aspect qualitatif de ses produits et la proximité géographique et relationnelle : en fournissant des paniers de légumes frais et variés (contenant notamment des variétés « rares »), ils s'appuient sur un modèle économique de marché de niche commercialisant des produits à forte valeur ajoutée.

En France, l'entreprise parisienne Topager insiste sur la qualité de ses productions, destinées notamment à des restaurateurs, et le caractère innovant sur le plan écologique du système cultural utilisé.

Parmi les formes d'agriculture urbaine non entrepreneuriale, la contribution des produits des jardins associatifs à l'alimentation est également très variable : dans une étude menée auprès de 98 jardiniers parisiens et montréalais, nous avons montré que plus de la moitié des jardiniers (51 sur 98), tous types de jardins confondus et indépendamment de la taille des parcelles, considéraient que les productions de leur jardin leur permettaient de couvrir 50 à 100% de leurs besoins pour quelques produits pendant la pleine saison (exemple : tomates, laitues...).

C'est donc une production « moyenne », très éloignée d'une situation d'autosuffisance, mais qui permet ponctuellement un apport conséquent en produits frais.

En revanche, en Amérique du Nord, des études récentes montrent l'in-

1700 hectares visés par le projet) ou de centre commerciaux démesurés toujours plus prédateurs les uns que les autres en terres nourricières.

DÉVELOPPER UN MIX AGRICOLE

Malgré plusieurs promesses et quelques engagements, les espaces agricoles semblent donc toujours considérés par les décideurs politiques et économiques comme des réserves foncières destinées à accueillir les excroissances urbaines.

Alors que les terres s'appauvrissent et s'étiolent au cœur des territoires ruraux et péri-urbains, dans les villes, les contraintes spatiales paraissent limiter le développement d'une agriculture productive.

Impossible dans ces conditions de penser ou laisser supposer que l'agriculture urbaine pourra garantir une autonomie alimentaire. Certes, peu de monde se risque aujourd'hui à prédire que le 21^e siècle sera celui des cités nourricières. Mais l'imagination est têtue et les projets futuristes promettant une profusion de tours maraîchères high-tech intra-muros ou bien encore les propos trop enthousiastes de certains acteurs entretiennent la confusion. En déclarant que « Paris était autosuffisant en légumes au 19^e siècle » et que « dans vingt ans, l'agriculture urbaine aura envahi Paris »³⁰, la maire adjointe de Paris chargée des espaces verts contribue d'une certaine façon à maintenir une ambiguïté résiduelle autour de la fonction alimentaire de l'agriculture en ville.

Il convient d'ailleurs de préciser que la capitale n'a jamais été, à elle seule, autosuffisante en légumes. C'est la Plaine des Vertus située entre Aubervilliers et La Courneuve (Seine-Saint-Denis) qui au 19^e siècle produisait les deux tiers des produits maraîchers consommés dans la capitale. Ce territoire était alors la plus grande plaine légumières d'Ile-de-France voire d'Europe. Les agriculteurs y cultivaient massivement choux, oignons, navets, carottes, poireaux, salsifis, panais, asperges, betteraves...³¹

Un exemple qui plaide non seulement pour encourager une plus grande prise de conscience des enjeux liés à l'étalement urbain et à la préservation du foncier agricole périurbain et rural mais aussi pour définir avec précision les contours du rôle joué par l'agriculture en ville en terme d'alimentation.

Jeanne Pourias, docteure en agronomie et en science de l'environnement, considère que l'un des apports potentiels de celle-ci concerne avant tout le développement d'une offre de proximité, adaptée aux contextes économiques et culturels locaux et permettant l'accès à une diversité de produits frais voire ultra-frais sortant des gammes standards proposés dans la plupart des commerces alimentaires. (Voir ci-contre le verbatim de Jeanne Pourias « Apport nutritionnel et produits frais, base de la fonction alimentaire de l'agriculture urbaine »).

Autre plus-value : la culture de variétés rares ou anciennes. Cette double notion de produits frais et légumes rares se retrouve dans les premiers résultats enregistrés par l'Observa-



térêt du jardinage associatif pour améliorer le régime nutritionnel des jardiniers et en particulier leur consommation de fruits et légumesⁱ. Les personnes impliquées dans les jardins communautaires consomment des fruits et légumes 5,7 fois par jour en moyenne, contre 4,9 fois par jour pour les personnes jardinant dans un jardin privé et 3,9 fois par jour pour les non-jardiniers.

De plus, les légumes produits dans les jardins sont parfois des légumes rares ou exotiques, difficiles à trouver dans le commerce. Cette diversité des cultures liée au multiculturalisme des jardiniers a été soulignée par Duchemin et ses co-auteursⁱⁱ, qui interrogent le potentiel des jardins communautaires pour fournir aux communautés culturelles des fruits et légumes adaptés à leur régime alimentaire. »

i. Alaimo K, Packnett E, Miles RA, Kruger DJ. « Fruit and Vegetable Intake Among Urban Community Gardeners. » *Journal of Nutrition Education and Behavior*, 2008 ; 40(2) : 94-101.

Litt JS, Soobader M-J, Turbin MS, et al. « The Influence of Social Involvement, Neighborhood Aesthetics, and Community Garden Participation on Fruit and Vegetable Consumption. » *American Journal of Public Health*, 2011 ; 101(8) : 1466-1473.

ii. Duchemin E, Wegmuller F, Legault AM. « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. » *Vertigo - La Revue Electronique en Sciences de l'Environnement*, 2010 ; 10(2).

<https://vertigo.revues.org/10436>

30. Bertrand Gréco, « Des fermes au cœur de Paris », *Le Journal du Dimanche*, 7 février 2016.

<http://www.lejdd.fr/JDD-Paris/Des-fermes-au-coeur-de-Paris-771717>

31. Jean-Michel Roy, *Catalogue de l'exposition « Savez-vous plantez des choux »*, 2012.

32. Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité de Nature-parif.

www.agricultureurbaine-idf.fr

33. Antoine Lagneau et al, *Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville nature*, Le Passager clandestin, 2015.

toire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité de Nature-parif³².

Ainsi, sur les 217 hectares franciliens en agriculture urbaine repérés au 1er octobre 2016 par cet Observatoire, 80% récoltent des plantes aromatiques permettant à ce circuit ultra-court de conserver leur fraîcheur et leurs qualités gustatives. Par ailleurs, plus de 40% des parcelles observées cultivent des variétés anciennes et des légumes rares peu ou pas vendus dans la grande distribution.

C'est donc un futur alimentaire de complémentarité qui se dessine pour l'agriculture urbaine, laquelle, pour prendre toute sa place dans l'approvisionnement des villes, doit aussi s'imaginer comme une agriculture de lien avec les autres formes de productions agricoles, périurbaines et rurales.

A l'image de Vancouver, Toronto, Seattle ou Milan, les métropoles régionales occidentales doivent en faire un atout majeur pour la mise en œuvre de systèmes alimentaires locaux, moins dépendants des produits pétroliers et des transports. Des systèmes plus résilients, capables de répondre aux nombreux défis, économiques, énergétiques et bien sûr climatiques à venir. En s'appuyant sur l'addition de ces trois agricultures, il s'agit bien de développer un « mix agricole », afin de se rapprocher d'une autonomie alimentaire des bassins de populations concernés.

Des populations qui, précisément, aspirent de plus en plus à reprendre le contrôle de leur alimentation et à jouer un rôle dans cette forme de revitalisation territoriale. Ce que constate Christophe Bonneuil, chercheur au CNRS pour qui « face à la standardisation du vivant du modèle « Révolution verte », face à son appropriation par des monopoles privés et face à la perte du lien direct avec le vivant et l'autonomie alimentaire en milieu urbain, s'est levé un puissant et multiforme mouvement de réappropriation citoyenne des savoirs sur les semences et la biodiversité alimentaire et de relocalisation alimentaire »³³.

REPRENDRE LE CONTRÔLE DE SON ALIMENTATION

Ce mouvement se caractérise donc aussi par l'attachement à une autonomie d'actions et de décisions. En partie cependant, car pour les acteurs de l'agriculture urbaine marchande, l'objectif est bien avant tout de trouver des débouchés commerciaux, ce qui implique des relations soutenues avec le monde politique et économique.

Pour les autres, la « réappropriation citoyenne » évoquée par Christophe Bonneuil se traduit par une indépendance revendiquée vis-à-vis des élus mais bien plus encore, vis-à-vis d'un système économique dont ils entendent sortir.

C'est ce que l'on peut par exemple observer à Liège, en Belgique, où un groupe d'habitants travaille depuis 2012 sur un projet baptisé « Ceinture Aliment-terre ». Leur objectif est de transformer le système de production alimentaire régional afin de le rendre plus local, plus écologique et plus démocratique. Il s'agit ici de « se réappropriier collectivement les



**« LES URBAINS QUI JOUENT
AUX PAYSANS, IGNORENT
LE PLUS SOUVENT LES
DRAMES QUI SE JOUENT
DANS LES CAMPAGNES »**

L'avis de Silvia PÉREZ-VITORIA
*Économiste, chercheuse associée au
Laboratoire d'éco-anthropologie et
d'ethnobiologie (CNRS/MNHN)*

« La fonction alimentaire des villes peut répondre à certains besoins et elle revêt une importante dimension pédagogique pour faire comprendre l'importance de la production d'aliments. Elle peut être un recours en cas de crise, de guerre, de situation d'urgence, et aussi en cas de chômage et de pauvreté.

Mais il ne faudrait pas que cela conduise à se détourner de la question fondamentale à mes yeux, celle de la place de l'agriculture et des paysans dans nos sociétés¹. Il est d'ailleurs paradoxal de constater qu'au moment où les citadins des pays du Nord se découvrent une « âme de paysan », dans les pays du Sud, des multinationales et de grands groupes de distribution se lancent à l'assaut des marchés urbains d'alimentation. Ainsi, dans les villes d'Asie, la multiplication des supermarchés fait disparaître les petits marchés, les étals et de nombreux métiers informels liés à l'alimentation.

Il n'est guère acceptable que les urbains « jouent aux paysans », en ignorant le plus souvent les drames qui se jouent dans les campagnes. Une étude de l'association GRAIN montre que plus de 70 % de l'alimentation dans le monde est fournie par les petits paysans sur 25 % des terres cultivées. Il faut donc, en priorité, maintenir en production ces terres, menacées précisément par l'urbanisation.

Mike Davisⁱⁱ montre, exemples à l'appui, comment l'avancée des villes, et singulièrement le dévelop-

enjeux de la filière alimentaire et construire des alternatives crédibles contribuant à récupérer la marge économique captée par les acteurs de la grande distribution via ses centrales d'achat, afin de rendre un véritable pouvoir économique aux producteurs et aux consommateurs ».

Une démarche que l'on retrouve également en Allemagne, près de Fribourg, avec la création en 2006 d'un Community Land Trust reposant sur un système de financement citoyen pour acheter des terres périurbaines et ainsi s'affranchir des banques. Cette idée, initiée par un agriculteur biologique, Christian Hiss, a débouché sur la mise en œuvre d'une filière alimentaire de production, de transformation et de distribution autonome, permettant d'échapper à l'emprise du système agroalimentaire.

Ces deux exemples se caractérisent par une dimension certes davantage périurbaine qu'intra-urbaine mais rejoignent cependant la volonté d'une grande partie de celles et ceux qui souhaitent avec l'agriculture urbaine reprendre le contrôle de leur alimentation et ne plus dépendre de la grande distribution.

La revendication d'autonomie dans la pratique de l'agriculture urbaine se retrouve également dans les rapports aux institutions politiques. À Paris, la municipalité n'échappe pas aux critiques d'habitants pour qui les actions mises en œuvre relèvent d'une volonté de « récupération » mais aussi de « confiscation » des initiatives individuelles ou collectives.

Le mouvement Guerilla Gardening a ainsi vivement dénoncé le « Permis de végétaliser » institué par la Ville à l'été 2015. Ce permis autorise, après signature d'une charte, l'occupation à titre gratuit du domaine public par les Parisiens afin de végétaliser la capitale sous diverses formes, notamment fruitières et potagères.

Dans un tract distribué lors de réunions publiques sur le sujet, les militants rejettent « une nouvelle réglementation [faite] pour limiter l'appropriation spontanée, pour éviter que l'on puisse négocier le changement (...) qui agit comme autant de freins à la participation, à l'action, à la créativité et à l'engagement réel de chaque individu ».

La privatisation de l'espace public est aussi à l'origine d'une interpellation écrite intitulée « Manifeste des Espaces Collectifs et Partagés » et publiée en 2012 par des associations de jardins partagés et de culture en ville. Celles-ci y font le constat d'un espace public « marchandisé, standardisé » devenu selon elles, avec l'aval de la mairie parisienne, « un lieu de passage, de consommation, exclusif et ségrégatif alors qu'il devrait être un bien commun ».

En défendant une vision ouvertement autogestionnaire alliée à une volonté de réappropriation du territoire urbain végétal ou minéral, ces acteurs s'opposent en creux à une conception centralisatrice et presque mercantile représentée ici par l'institution municipale. Si cette double critique se fait entendre dans le mouvement de l'agriculture urbaine, c'est aussi parce qu'une partie de celui-ci s'est construite à la fois dans le rejet de la concentration des pouvoirs mais aussi de la marchandisation de la société.



pement des bidonvilles dont l'explosion résulte de l'exode rural, a détruit et continue de détruire les ceintures vivrières, les champs et les prairies. Seule l'agriculture paysanne nourrira l'humanité. Ce qui suppose de favoriser l'installation de jeunes à la campagne, de valoriser les savoirs et savoir-faire des paysans, d'empêcher la destruction de terres agricoles. »

i. Pérez-Vitoria, *La Riposte des paysans*, Actes Sud, 2010.

ii. Davies M, *Le pire des mondes possibles*, La Découverte, 2006.

Pour aller plus loin, voir :

Pérez-Vitoria, « L'agriculture urbaine, alternative agricole ou alternative urbaine ? », *Revue d'ethnoécologie*, 8, 2015. <http://ethnoecologie.revues.org/2412>

Or, l'encadrement de la pratique du jardinage en ville doublé de l'impulsion politique donnée à l'agriculture urbaine commerciale inquiètent celles et ceux qui défendent un autre paradigme, en termes de gouvernance et de réflexion sur nos modes de consommation. D'une certaine façon, leurs préoccupations rejoignent les craintes de plus en plus partagées par la population vis-à-vis des dérives de l'agro-industrie : course au développement chimique et mécanique des moyens de production qui appauvrissent les sols et endettent les agriculteurs, disparition des paysans au profit des « exploitants agricoles », concentration des décisions dans les mains de lobbies constitués d'élus, représentants syndicaux et dirigeants industriels.

Au-delà du secteur agro-alimentaire et de la critique de certaines pratiques politiques, c'est donc bien le système capitaliste lui-même qui est ici rejeté. L'agriculture urbaine comme l'adhésion à d'autres circuits pour se nourrir, à l'image des AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou des coopératives alimentaires, peuvent donc s'apparenter à un véritable projet politique, plus global.

Ce que traduit la philosophe Joëlle Zask en écrivant à propos des Incroyables Comestibles que « c'est au niveau d'une association libre, volontaire, non exclusive et indépendante que se forgent en parallèle les alternatives à l'agriculture capitaliste et à la manière de faire de la politique »³⁴.

Des « alternatives » qui revisitent également de plus en plus fréquemment l'idée des Communs, comme le montre le « Manifeste des Espaces Collectifs et Partagés ».

Les Communs font référence à ces paysans anglais qui au 16^e siècle se soulevèrent contre la politique des Enclosures menée par de riches propriétaires fonciers, les privant de l'accès aux terres jusque-là gérées collectivement. C'est cette résistance qui inspire aujourd'hui une partie des acteurs qui cultivent nos villes pour s'opposer à la privatisation de l'espace public en général. En s'attachant à défendre ce qu'ils identifient comme des biens communs et en propageant cette idée, collectifs et habitants tournent ainsi encore un peu plus le dos au capitalisme.

PARTAGE ET HUMANISME

Ils renforcent par là même ce qui est peut-être l'essence de l'agriculture urbaine : l'échange et le partage. Cette double notion contenue dans ce que véhicule cette forme d'agriculture touche tous les compartiments de la vie quotidienne.

Ainsi, en termes éducatifs, cultiver en ville génère auprès des enfants un nouveau regard sur ce qu'ils mangent, sur la faune et la flore, et même sur le métier de paysan. Tout comme chez les plus jeunes, on assiste à un éveil des sens chez les adultes. Car pour le citoyen plus âgé, c'est toute une relation avec la nature qui se réinvente, une reconnexion qui s'opère au travers de la culture de légumes et de fruits. Ces liens qui se retissent, ce sont aussi des échanges qui se recréent entre la ville et sa proche campagne. Grâce à l'envie de produire et de s'alimen-

34. Joëlle Zask, *La démocratie aux champs*, La Découverte, 2016.



ter autrement se créent des échanges permettant d'en finir avec la séparation (héritée des politiques agricoles et d'aménagement du territoire du milieu du 20^e siècle) ; entre deux mondes, urbain et rural.

Le partage c'est aussi une valeur intrinsèque de la ville comestible qui propose dans les lieux où se pratique le jardinage potager, la rencontre et le brassage de populations, sous l'angle social et culturel, à travers notamment l'échange de semences venues des cinq continents ou de plantations d'arbres fruitiers dans l'espace urbain.

C'est peut-être là que réside la vraie nature de l'agriculture urbaine, là aussi que se noue la compréhension des attentes qu'inspire celle-ci aux différents acteurs. Sans doute certains en attendent-ils trop en termes économiques en la considérant comme une énième pièce mise dans la machine pour faire tourner l'économie capitaliste. N'est-ce pas contraire à ce qu'elle est vraiment que de vouloir l'enfermer dans une logique mercantile ?

L'agriculture urbaine est un levier réel pour matérialiser et mettre en œuvre concrètement la transition écologique, indispensable à la résilience de nos sociétés face aux désordres environnementaux, sociaux et économiques à venir. Une transition qui se jouera précisément en grande partie dans nos villes mais qui nécessitera aussi de trouver une nouvelle symbiose entre les mondes urbains et ruraux.

L'agriculture urbaine du 21^e siècle peut porter ces aspirations si les valeurs humanistes qu'elle contient par nature l'emportent sur la valeur marchande que certains voudraient lui assigner.

L'AUTEUR

Antoine LAGNEAU

Chargé de mission agriculture urbaine à Natureparif.

Co-auteur de *Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville-nature*, (Le Passager Clandestin, 2015).

LA FONDATION DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE - FEP

31/33 rue de la Colonie 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 45 80 26 07 - contact@fondationecolo.org

La FEP est reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de favoriser le rassemblement des idées autour du projet de transformation écologique de la société, de contribuer à l'élaboration du corpus théorique et pratique correspondant à ce nouveau modèle de société et aux valeurs de l'écologie politique.

Les travaux publiés par la Fondation de l'Écologie Politique présentent les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la Fondation en tant qu'institution.

www.fondationecolo.org

ISBN 979-1-09-508211-8



9 791095 082118

1€



Cette note est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons 3.0, « Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modifications ». <http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/3.0/fr>